

ASSOCIATION DES ÉLEVEURS AYRSHIRE DU CANADA

Assemblée générale annuelle

Mercredi, le 9 mars 2016 - 10h45
Hôtel Crowne Plaza Moncton, Moncton, Nouveau-Brunswick

Procès-verbal

Présents: François Beaudry, président, Mario Lacerte, Hendrick Larouche, Jonathan Lemay, Robert Powell, Robert Saville, Mary-Ellen Trueman, Michel Boudreault, éleveurs Ayrshire, invités spéciaux et commanditaires.

Traduction: Yves Charpentier, conseiller national

Secrétaire: Lucie Lecomte, adjointe administrative.

Absent : Jean-Philippe Daunais, Duane Tolhurst

1.0 APPEL À L'ORDRE

François Beaudry, président, appelle la réunion à l'ordre à 10h40 et souhaite la bienvenue à tous. Il communique aux membres quelques directives à suivre pour le bon déroulement de l'Assemblée.

Il remercie les personnes présentes de s'être déplacées et souhaite la bienvenue à tous.

2.0 IDENTIFICATION DES MEMBRES

François Beaudry demande à tous les membres de s'identifier au moyen des cartons de vote et ayant observé plus de 25 cartons de vote de membres, il déclare l'Assemblée générale annuelle légalement opérante.

3.0 NOMINATION DES SCRUTATEURS

François Beaudry demande de nommer des scrutateurs.

Mario Lacerte / John Riordon propose et appuie Dale Macphee et Alain Blanchette comme scrutateurs.

Les 2 propositions sont:

ADOPTÉES
2016-0309-009

4.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

François Beaudry procède à la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des points à ajouter.

Cynthia Daoust / Mary-Ellen Trueman propose et appuie l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE
2016-0309-010

5.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE ANNUELLE

Michel précise que dans la version française du rapport annuel 2 pages ont été déplacées lors du montage. Il fait un résumé des points saillants figurant au procès-verbal.

On demande s'il y a des questions.

Aucune question.

On demande le vote.

6.0 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Michel Boudreault fait la lecture du suivi des résolutions qui se retrouvent aux pages 20-21 du rapport annuel.

On demande s'il y a des questions.

Aucune question.

7.0 RAPPORT DU PRÉSIDENT

François Beaudry fait la lecture de son rapport présenté à la page 22 du rapport annuel.

Il précise que le transfert de données dans le nouveau système d'enregistrements d'Holstein Canada est débuté et, au fur et à mesure que des améliorations et mises à jour seront apportées au système d'enregistrements, nous en bénéficierons également.

8.0 RAPPORTS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Michel Boudreault fait la lecture de son rapport présenté aux pages 23-24-25.

9.0 COMITÉ D'AMÉLIORATION DE LA RACE

Michel Boudreault présente le rapport du comité d'amélioration de la race présenté à la page 26 du rapport annuel.

On demande s'il y a des questions.

Aucune question.

10.0 FINANCES

François Beaudry explique que la traduction française du rapport financier n'a pu être présentée car le travail de l'auditeur était en retard mais que le rapport de l'auditeur a été traduit.

Il souligne que le fait de faire auditer le rapport financier 2015 a été une très bonne décision car cet audit a permis de rassurer et mettre en confiance le conseil d'administration ainsi que les membres sur les finances.

Rapport de l'auditeur.

Rapport de l'auditeur pages 31-32-33.

François Beaudry fait la lecture de quelques points du rapport de l'auditeur.

Rapport financier

Mark Cummings, directeur des finances à Holstein Canada, firme engagée pour notre comptabilité, fait la présentation du rapport financier présenté aux pages 34 à 41.

Il précise qu'un audit demande de respecter plusieurs règles et que si depuis plusieurs années il n'y en a pas eu de rapports financiers audités, souvent des corrections aux rapports financiers antérieurs doivent être faites. C'est pourquoi l'année 2014 se termine avec un déficit de 21 979 \$ au lieu d'un profit de 14 787 \$ et que ce déficit serait de 39 857 \$ si on excluait les revenus de placement. M Cummings mentionne que l'année 2015 est une bonne année même si elle termine avec un déficit de 27 979 \$ tout en considérant les dépenses d'amortissement. Il confirme que suite à cet audit les chiffres 2014 et 2015 ont tous été vérifiés et sont exacts. Il souligne que le contrôle des dépenses est excellent car il y a eu une réduction des dépenses et le pourcentage de cette réduction est supérieur à celui de la baisse des revenus. Il termine en mentionnant que la liquidité est bonne.

On demande s'il y a des questions.

Aucune question.

François Beaudry remercie M. Cummings et souligne que ses conseils et renseignements sont très appréciés.

11.0 NOMINATION DE L'AUDITEUR(TRICE) POUR LE RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN OU L'AUDIT

On demande si l'assemblée désire nommer un auditeur (trice) ou si elle préfère laisser au conseil d'administration la tâche de demander des soumissions et faire son choix par la suite.

Cynthia Daoust / Garnet Schellen

propose et appuie que le conseil d'administration choisisse l'auditeur/trice suite à des demandes de soumissions pour les états financiers se terminant au 30 novembre 2016 et du choix de vérification.

ADOPTÉE MAJORITAIREMENT
2016-0309-012

12.0 MOT DES INVITÉS

François Beaudry présente les invités et demande à madame Mary Creek de venir prendre la parole.

Mme Creek souligne qu'elle représente l'association Ayrshire américaine ainsi que la Fédération mondiale Ayrshire.

Points retenus:

- conférence mondiale septembre/octobre 2016 aux États-Unis. Documents disponibles pour s'y inscrire. Possibilité de choisir les étapes de la conférence. Tour en autocar, intérêts touristiques, visites de ferme, lieux historiques, ferme Amish, musée et expositions et bien d'autres lors de ce tour;
- il y a un enthousiasme autour de la Ayrshire au niveau international;
- outil de comparaison au sujet des évaluations génétiques des différents pays par Michel Boudreault, secrétaire de la FMA en collaboration avec le RLC;
- invite les gens à faire parvenir de l'information pour le site Internet de la FMA;
- invite les gens à voter au concours de photos en ligne sur le site Internet de la FMA;
- Michel travaille pour la FMA et est ainsi disponible pour répondre aux questions.

On demande si l'acceptation du rapport financier doit être faite par l'assemblée. On précise qu'il est de la responsabilité du conseil d'administration d'accepter celui-ci.

Étant en avance sur le temps, on mentionne que nous poursuivrons avec le point 14.0 de l'ordre du jour.

13.0 DÎNER

Le dîner a été servi après la levée de la réunion.

14.0 CONFÉRENCIERS

Brian Van Doormaal remercie les membres du conseil d'administration d'avoir renouvelé l'invitation à venir prendre la parole dans le cadre de notre AGA.

Sujet de la présentation: statistiques sur l'évolution des génisses et vaches nées au Canada et génotypées.

Nous retrouvons dans cette présentation: les gains en LPI/Pro\$, les gènes haplotypes affectant la fertilité, les animaux génotypés par troupeau, le projet milk-lait 2020 au Nouveau-Brunswick afin d'inciter les éleveurs à génotyper leurs animaux (rabais sur les tests), la fiabilité, les prédictions au niveau de la 1^{er} lactation, les coûts et gains vs le nombre de génisses génotypées, la réduction du nombre de génisses, les avantages à génotyper afin d'augmenter le gain de fiabilité de la base de données, etc.

15. CHANGEMENTS AUX RÈGLEMENTS ADMINISTRATIFS

Point 11 (2) (a)

Texte existant :

Pour toute assemblée générale, un avis d'au moins vingt (20) jours doit être envoyé par la poste à chaque membre, à la dernière adresse postale connue, sous la forme d'une lettre circulaire indiquant la date, le lieu et l'objet de l'assemblée. L'envoi de la lettre circulaire peut-être remplacée par la publication de l'avis dans la Revue Ayrshire canadienne.

Amendement proposé:

Pour toute assemblée générale, un avis d'au moins vingt (20) jours doit être envoyé par la poste à chaque membre, à la dernière adresse postale connue, sous la forme d'une lettre circulaire indiquant la date, le lieu et l'objet de l'assemblée. L'envoi de la lettre circulaire peut-être remplacée par la publication de l'avis dans la Revue Ayrshire ou sur le site Internet officiel de l'association.

Raison :

Publier des avis ou autres informations dans la Revue Ayrshire occasionnent des frais importants. Notre site Internet étant un outil électronique rapide, accessible et économique, il s'avère nécessaire d'apporter ce changement.

Mario Lacerte / Alex Cumming propose et appuie ce changement aux règlements administratifs.

On demande le vote.

ADOPTÉ
Par plus des 2/3 des membres présents
2016-0309-013

16. RÉSOLUTIONS

Résolution # 1

Considérant que la robotique prend de plus en plus de place dans les troupeaux;

Considérant que les troupeaux robotisés délaissent le contrôle laitier;

Considérant que les données génétiques sont perdues;

Considérant que les troupeaux qui délaissent le contrôle laitier bénéficient des mêmes avantages des informations génétiques.

Il est proposé que les informations génétiques compilées par les robots soient saisies à peu de frais pour s'assurer d'avoir de bonnes informations génétiques dans une race comme la Ayrshire.

Société Ayrshire du Québec

Le Conseil d'administration supporte cette résolution.

Hendrick Larouche / Cynthia Daoust propose et appuie l'adoption de cette résolution.

Discussion.

Étant donné que plusieurs gros troupeaux n'utilisent pas la robotique et que des données peuvent se perdre, on demande d'utiliser le terme "système de traite automatisé" au lieu de «robot». On précise qu'un projet est présentement en cours au RLC et autres partenaires afin de récupérer le maximum de données et d'en perdre le moins possible.

Amendement :

Considérant que la robotique prend de plus en plus de place dans les troupeaux;

Considérant que les troupeaux robotisés délaissent le contrôle laitier;

Considérant que les données génétiques sont perdues;

Considérant que les troupeaux qui délaissent le contrôle laitier bénéficient des mêmes avantages des informations génétiques.

Il est proposé que les informations génétiques compilées par tous les systèmes de traite de données soient saisies à peu de frais pour s'assurer d'avoir de bonnes informations génétiques dans une race comme la Ayrshire.

Cynthia Daoust / Mario Lacerte propose et appuie l'amendement de cette résolution.

On demande le vote.

L'amendement à cette résolution est:

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2016-0309-014

Vote sur résolution amendée.

La résolution amendée est :

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2016-0309-015

Résolution # 2

Considérant qu'il est important d'avoir les meilleurs sujets Ayrshire à la Royal de Toronto et considérant que le jugement du Suprême laitier a lieu après la date limite des inscriptions pour la Royale.

Il est proposé que les sujets ayant terminé en première et deuxième position de chaque classe lors du Suprême Laitier aient droit au tarif d'inscription de base pour la Royale de Toronto et qu'Ayrshire Canada soumette cette demande à la RAWF.

Société Ayrshire du Québec

Le Conseil d'administration supporte cette résolution

Alain Sirois / Alex McCaig propose et appuie l'adoption de cette résolution.

Discussion.

Aucune discussion.

On demande le vote.

La résolution est :

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2016-0309-016

Résolution # 3

Considérant l'importance d'avoir une exposition nationale présentant un maximum d'éleveurs possible.

Considérant qu'il est plus intéressant d'avoir une exposition nationale avec des belles classes de plusieurs sujets.

Considérant que dans l'esprit même du mot «compétition» on sous-entend la concurrence entre plusieurs sujets.

Il est proposé de déterminer un nombre minimum de têtes exposées lors de l'attribution du titre d'exposition nationale incluant pour le calcul des All-Canadian.

Société Ayrshire du Québec

Le Conseil d'administration supporte cette résolution

Carine Nault / Robert Powell propose et appuie l'adoption de cette résolution.

Discussion.

On demande des explications complémentaires.

Raison : Que les expositions qui n'auront pas le nombre minimum de têtes exposées requis ne pourront être considérées comme expositions nationales et celles-ci pourront être déplacées vers d'autres expositions.

On demande le vote.

La résolution est :

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2016-0309-017

Résolution # 4

Le désinvestissement des intérêts d'Ayrshire Canada dans Trans America Génétics et la perte évidente en capital, a soulevé une grande inquiétude. Donc :

Il est résolu que :

Ayrshire Canada, dans la mesure du possible, tente de récupérer les fonds perdus qui résultent de la vente de Trans America Genetics.

Club Ayrshire d'Alberta

Le Conseil d'administration supporte cette résolution.

Le Conseil d'administration a supporté cette résolution car le travail et l'étude ont déjà été faits.

Mary-Ellen Trueman / Jonathan Lemay propose et appuie l'adoption de cette résolution.

Discussion.

Aucune discussion.

On demande le vote

La résolution est :

REJETEE
2016-0309-018

Résolution # 5

Considérant que la Foire royale d'hiver de l'agriculture est reconnue mondialement et attire des visiteurs de l'industrie laitière de partout dans le monde;

Considérant que les éleveurs Ayrshire canadiens sont fiers d'explorer d'autres opportunités d'impliquer les jeunes;

Considérant qu'il y a une classe junior de présentation (Showmanship) à la Foire royale d'hiver de l'agriculture. Ayrshire Ontario propose les changements suivants aux règles d'inscription de la classe junior de présentation (Showmanship) à la Foire royale d'hiver de l'agriculture :

Remplacer : « Cette classe de présentation (Showmanship) est ouverte à tout membre 4-H ou jeune provenant d'une exploitation laitière »

Par : « Cette classe de présentation (Showmanship) est ouverte à tout membre 4-H ou jeune provenant d'une exploitation laitière canadienne ou étrangère et âgés de 10 à 21 ans »

ÉGALEMENT

Pour tenir compte du changement de nom chez Ayrshire Ontario, remplacer à la dernière ligne Ayrshire Cattle Club of Ontario par Ayrshire Ontario

Le Conseil d'administration supporte cette résolution

Ayrshire Ontario

Cynthia Daoust / Brian Mitchell propose et appuie l'adoption de cette résolution.

Discussion.

On demande un amendement afin de préciser que l'âge de 21 ans soit au 1er janvier et la provenance des personnes qui peuvent s'inscrire.

Amendement:

Considérant que la Foire royale d'hiver de l'agriculture est reconnue mondialement et attire des visiteurs de l'industrie laitière de partout dans le monde;

Considérant que les éleveurs Ayrshire canadiens sont fiers d'explorer d'autres opportunités d'impliquer les jeunes;

Considérant qu'il y a une classe junior de présentation (Showmanship) à la Foire royale d'hiver de l'agriculture.

Ayrshire Ontario propose les changements suivants aux règles d'inscription de la classe junior de présentation (Showmanship) à la Foire royale d'hiver de l'agriculture :

Cette classe de présentation (Showmanship) est ouverte à tous les membres 4-H, jeunes canadiens ou étrangers et les participants devront être âgés entre 10 et 21 ans au 1er janvier.

ÉGALEMENT

Pour tenir compte du changement de nom chez Ayrshire Ontario, remplacer à la dernière ligne Ayrshire Cattle Club of Ontario par Ayrshire Ontario.

Cynthia Daoust / John Riordon propose et appuie cet amendement.

On demande le vote pour l'amendement.

ADOPTÉ
2016-0309-019

Vote pour la résolution amendée.

La résolution amendée est :

ADOPTÉE
2016-0309-020

17.0 CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

18.0 NOMINATION DES JUGES ROYALE ET SUPRÊME LAITIER 2017

On demande de procéder à la nomination des juges de la Royale et Suprême laitier 2017.

On précise que le comité d'amélioration de la race a changé les règles au cours de l'année et que les 2 noms les plus populaires suggérés par les votants, c'est-à-dire les exposants des 3 dernières années, seront automatiquement éligibles sur le bulletin de vote.

Royale (noms populaires)

James McOuat et Neil Kittle.

Suprême laitier (noms populaires)

André Clavet et Joel Lepage.

Juges: Royale 2016: Doug Evans Suprême laitier 2016: Richard Landry.

Yves Charpentier souligne qu'un juge ne peut juger qu'une exposition majeure au cours de la même année. Il informe les membres que Richard Lagacé sera le juge de l'Exposition du printemps 2016.

Vote pour la Royale 2017.

Jonathan Lemay / Mario Lacerte propose et appuie Rock Hébert.

Peter Sinclair / Alex McCaig propose et appuie Peter Rossiter.

On demande s'il y d'autres nominations. Aucune autre proposition.

On demande le vote pour la Royale 2017. M. Peter Rossiter est élu.

Vote pour les juges du Suprême laitier 2017.

Cyntyhia Daoust / Bernard Daoust propose et appuie Duncan Hunter.

Alex McCaig / Peter Rossiter propose et appuie Blaise Tomlinson.

Jonathan Lemay / Mario Lacerte propose et appuie Joel Lepage.

On demande s'il y d'autres nominations. Aucune autre proposition.

On demande le vote pour le Suprême laitier 2017: M. Blaise Tomlinson est élu.

19.0 NOUVELLES AFFAIRES

Cynthia Daoust aimerait lancer un défi aux autres clubs des Maritimes afin de remettre un prix au gagnant lors du "Showmanship" comme celui remis lors du "Showmanship" de la Royale. À la Royale, un prix est commandité par la famille Powell (prix différent à chaque année) et le Club Dundas Stromont commandite un manteau.

Cynthia Daoust demande également de voir à la possibilité d'inviter des jeunes de l'étranger et du Canada à venir participer à l'AGA comme il a déjà été fait il y a quelques années lors de l'une de nos assemblées annuelles en Ontario.

On précise qu'un exhibit sera organisé dans le cadre de la conférence mondiale à Madison. Les personnes responsables sont Jonathan Lemay et Michel Boudreault. On remercie M. Lemay pour son implication.

Bernard Daoust invite les gens à participer à la Vente de printemps du 2 avril en Ontario. 25 têtes à vendre.

On invite les gens à venir participer à l'Exposition du printemps à Victoriaville les 13-14 avril. La vente sera le 13 et le jugement le 14. Les inscriptions sont présentement disponibles en ligne et seront sur le site d'Ayrshire Canada sous peu. De plus, la vente de dispersion du troupeau Yellow Briar (John et Marilyn Stephen) se tiendra le 26 mars.

François Beaudry remercie les gens du Nouveau-Brunswick pour leur accueil et pour le travail accompli.

20.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

René Fournier / Robert Powell

propose et appuie la levée de la séance à 13h39.

ADOPTÉE
2016-0309-021